

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 698 22 septembre 1983

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Alain Rossel
Victor Ruffly

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz
Gil Stauffer

20 ANS

698

Domaine public

La politique éclatée

Dans un pays où se multiplient les minorités changeantes, où des groupes et des groupuscules plaçant au-dessus de tout leurs intérêts particuliers, la solution des problèmes de portée nationale devient de plus en plus difficile. Voyez les autoroutes dont les projets sont attaqués kilomètre par kilomètre, ou les places d'armes dont plus personne ne veut, quand bien même une majorité populaire reconnaît la nécessité d'une défense armée. Où allons-nous si des problèmes particuliers comme la présence étrangère en Suisse ou la protection de l'environnement sont absolutisés? Si des intérêts sectoriels ou locaux en arrivent à empêcher l'application des décisions de la majorité? Devant la tendance croissante à mettre en évidence le local et le particulier, il faut réaffirmer l'importance de l'intérêt national et la nécessité de sacrifices au profit de la collectivité.

Paroles de Rudolf Friedrich devant un parterre radical zurichois, il y a un mois, résumées et traduites en suivant le sens général de la pensée de l'auteur.

Bien sûr, on peut faire référence à l'idéologie radicale, volontiers centralisatrice et créatrice de cet Etat fédéral qu'elle trouve maintenant trop encombrant. On peut aussi voir dans le propos de Friedrich l'expression de la tranquille assurance zurichoise — Zurich, centre de gravité de la Suisse, devant lequel bien peu osent résister.

Ces explications sont faciles et l'inquiétude exprimée par le magistrat zurichois est certainement plus profonde. Derrière les phrases volontairement générales chacun a entendu Kaiseraugst et Rothen-turm, symboles des projets, des réalisations et des

infrastructures qui divisent l'opinion, souhaitées par les autorités et par certains comme des conditions nécessaires de la croissance économique et du bien-être, vomis par d'autres comme des rêves technocratiques, des atteintes intolérables à une qualité de vie revendiquée.

Ces thèmes sont aujourd'hui mobilisateurs. 160 000 signatures en quelques semaines pour l'initiative contre Rothen-turm, qui peut se vanter d'un tel succès? Alors que l'officialité se lamente de la participation décroissante aux élections et aux votations, on constate un militantisme renouvelé pour toutes sortes de causes sectorielles ou locales. Selon les estimations de Gruner et Hertig¹ ces «minorités» additionnées dépassent largement en nombre les sympatisants actifs des partis politiques.

Le problème mentionné par Friedrich est bien réel. Mais sa solution ne réside pas dans la prééminence d'un intérêt général supérieur et abstrait. La politique aujourd'hui a éclaté. Coexistent au moins trois conceptions différentes: celle de la participation au pouvoir qui a dominé l'histoire de la Suisse jusqu'à la deuxième guerre mondiale — extension des droits populaires et participation au gouvernement; celle de la répartition des richesses, moteur de l'Etat social — conception où la gauche a pu donner jusqu'à il y a peu sa pleine mesure; et, en rupture avec ces deux conceptions, celle de la «nouvelle» politique qui néglige les institutions et ignore les oppositions traditionnelles, qui refuse les promesses et revendique des résultats immédiats, qui ne comprend rien à l'opacité des processus de décision et aux jeux des élus, celle des citoyens qui se sentent globalement impuissants mais qui s'investissent localement ou sectoriellement.

SUITE ET FIN AU VERSO

¹ Gruner/Hertig. *Le citoyen et la «nouvelle» politique.* Paul Haupt, Berne. Un ouvrage capital sur les formes de participation politique institutionnelles et alternatives aujourd'hui en Suisse.

La politique éclatée

La cohabitation de ces différentes conceptions est difficile. Voyez les listes sauvages qui fleurissent actuellement à l'occasion des élections — soutien à des candidats «verts» de différents partis, par exemple — et qui provoquent la grogne de ces partis: on n'aime pas les francs-tireurs de la politique qui s'activent hors de cadres historiquement établis.

La cohabitation est particulièrement douloureuse pour la gauche socialiste. Minoritaire, par vocation porteuse des espoirs de changement, elle pourrait bénéficier du soutien de ces minorités actives. Insérée dans le jeu politique, elle suscite la méfiance; harcelée par la droite qui, depuis l'entrée en récession, refuse toute concession, elle a peine à justifier de résultats positifs. Dans ces conditions elle risque fort d'être débordée, si ce n'est d'éclater.

Paradoxe. La situation dont se plaint Friedrich pourrait bien être aggravée par l'intransigeance de ses propres troupes. L'arrogance des bourgeois, creuset de la contestation tous azimuts. J. D.

INITIATIVE

Quarante heures: le nouveau visage de l'Union syndicale

Lancement d'une initiative «pour la réduction de la durée du travail» par l'Union syndicale suisse. Avec deux perspectives clairement affirmées: «réduire progressivement la durée légale du travail à quarante heures par semaine, avec maintien du revenu salarial» et «donner à la Confédération la possibilité de réduire davantage la durée légale du travail pour combattre le chômage».

Sur le fond, les revendications syndicales ne surprennent pas: la réduction de la durée hebdomadaire du travail a toujours été au centre des combats des organisations de salariés. Ce qui frappe en revanche, c'est la qualité de l'argumentation qui sous-tend l'offensive lancée par l'USS. Ecoutez par exemple quelques phrases de Ruth Dreifuss, secrétaire de l'USS, lors de la présentation de l'initiative à la presse le 12 septembre dernier: «(...) Les revendications concernant la durée du travail avaient aussi, dès l'origine, un caractère beaucoup plus large que de permettre «la reconstitution de la force de travail». Il s'agit d'une revendication de

liberté, d'autant plus pressante que le travail est plus contraint et plus dur. Il s'agit aussi de se donner les moyens d'organiser sa vie, de se développer, de cultiver les contacts, de militer, etc. Il s'agit enfin d'une revendication d'équité: l'accroissement de la productivité de l'ensemble de l'économie doit bénéficier aux travailleurs, notamment sous la forme de réduction de la durée du travail. L'Etat a déjà une compétence générale de politique sociale. L'initiative explicite cet objectif en relation avec la durée du travail.» Voilà une mise en perspective globale des quarante heures sous le signe de la qualité de la vie en société qui tranche avec les petits pas dans les concessions mutuelles qui font l'ordinaire des relations entre «partenaires sociaux». Peut-on espérer que la contre-attaque patronale, prévisible, se hisse à ce niveau-là et ne se borne pas à la litanie des arguments entendus depuis des décennies, chaque fois qu'il est question de diminuer le temps de travail, toujours les mêmes quel que soit l'état de l'économie (pas le moment... pour ne pas compromettre la croissance... pour ne pas accuser encore la crise... au choix!)?

Mais ce ne sont pas là les seuls accents qui frappent dans le plaidoyer syndical pour les quarante heures: on mesure aussi, sur des points considérés comme essentiels il y a quelques années, notam-

ment au moment du débat sur l'initiative des quarante heures lancée par les Organisations progressistes, des virages considérables.

Trois exemples qui parlent d'eux-mêmes, dans les textes mis côte à côte.

1. Fritz Reimann, président de l'Union syndicale, le 12 septembre, à la présentation de l'initiative: «(...) Point n'est besoin d'être maoïste pour adopter le slogan: «Il faut marcher avec les deux jambes.» C'est ce que nous avons toujours fait, en refusant de nous laisser enfermer dans la fausse alternative, tentant d'opposer la loi aux négocia-

Article 34ter, alinéa 3 (nouveau)

³ La loi pourvoit à la réduction par étapes de la durée du travail, en vue d'assurer aux travailleurs une part équitable de l'accroissement de la productivité dû au progrès technique et de créer des conditions de plein emploi.

Dispositions transitoires art. 19 (nouveau)

¹ Pour les travailleurs auxquels s'applique la loi sur le travail ou l'ordonnance sur les chauffeurs, la durée maximum de la semaine de travail est réduite de deux heures à l'expiration d'un délai d'une année dès l'adoption de l'article 34ter, alinéa 3. Elle sera ensuite à nouveau réduite de deux heures chaque année jusqu'à ce qu'elle atteigne quarante heures.

² Pour les travailleurs auxquels s'appliquent la loi sur la durée du travail, la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires ou les dispositions spéciales pour certaines catégories d'entreprises ou de travailleurs selon l'article 27 de la loi sur le travail, la durée moyenne de la semaine de travail subit une réduction identique.

³ La réduction de la durée du travail, telle qu'elle résulte de l'application des premier et deuxième alinéas, ne peut entraîner pour les travailleurs intéressés une diminution de leur revenu salarial hebdomadaire.

⁴ Toute réduction supplémentaire de la durée du travail par la loi demeure réservée.

tions collectives. Les travailleurs de ce pays, l'économie suisse aussi, s'en sont trouvés bien.»

Jean Clivaz, secrétaire de l'USS, le 25 février 1976, dans la «correspondance syndicale», commentant les travaux du Parlement sur le texte des Poch: «(...) C'est pourquoi il importe maintenant, lorsqu'on parle de réduction de la durée du travail, d'éviter des solutions légales trop rigides qui compromettraient la mise en place ou le développement de systèmes différenciés, dans le cadre des conventions collectives ou des réglementations valables pour les agents des divers services publics.»

2. Ruth Dreifuss encore, à la présentation de l'ini-

tiative: «L'initiative propose également que l'Etat puisse réduire la durée de l'emploi pour créer des conditions de plein emploi. La réduction de la durée du travail est *une* des mesures permettant de faire évoluer parallèlement l'offre et la demande de travail, compte tenu d'une évolution technique qui bouleverse le marché du travail. C'est un instrument de politique économique structurelle, de maîtrise de l'avenir. Il ne s'agit pas seulement d'encaisser *a posteriori* les gains de productivité, il s'agit de donner à l'Etat les moyens d'une politique: réduction de la masse de travail offerte non par le biais du chômage, mais par celui de la réduction de la durée normale du travail.»

André Ghelfi, secrétaire de l'USS, dans «La Lutte syndicale» du 19 novembre 1975: «(...) Ceux qui proclament qu'une réduction rapide des horaires résorberait le chômage lancent à nouveau un slo-

gan bourré d'illusions. Dans des cas particuliers on aboutirait sans doute à des résultats, mais ils resteraient sans influence appréciable sur l'ensemble. Pour les dizaines de milliers de chômeurs, cela équivaldrait à leur couper les prestations entre l'ancien et le nouvel horaire. Un beau cadeau en vérité!»

3. Ruth Dreifuss enfin, interviewée par la «Voix ouvrière» du 15 septembre dernier: «(...) Le système des négociations est devenu plus dur — les négociations dans la métallurgie l'ont montré — le front patronal s'est durci, il fait pression sur des patrons de certains secteurs. Il faut donc organiser une riposte unitaire et interprofessionnelle des travailleurs. Mais les négociations ne sont pas dans l'impasse, ainsi la chimie, le bâtiment vont entrer en négociation et nous sommes persuadés que des progrès seront réalisés. De toute façon, nous allons

maintenir, jusqu'à la votation, la pression et poursuivre les négociations. Ce n'est pas un oreiller de paresse et cela ne signifie pas que nous allons abandonner les autres voies traditionnelles.»

Hans Mischler, président de la FTMH, au congrès de Bâle de l'USS, le 22 novembre 1975: «(...) Si le congrès décidait dès maintenant de lancer une initiative, nous aurions beaucoup plus de peine, lors des prochaines négociations contractuelles, d'imposer une réduction de la durée du travail; en effet, nombre d'employeurs diraient: attendons tout d'abord le résultat du vote sur l'initiative!» Trois changements de cap manifestes en quelques années, avec à la clef la volonté d'élargir l'horizon de la revendication des quarante heures, de ne pas en rester aux contingences syndicales; reste à faire admettre ce nouveau climat aux syndiqués eux-mêmes.

NON-VIOLENCE. TÉMOIGNAGE

Jeûne pour la vie: le choix des armes

Moi qui n'avais jamais sauté un repas de ma vie, j'ai été très fortement interpellé par l'engagement extrême des «Jeûneurs pour la vie» (cf. DP 696). J'ai décidé de m'associer (très modestement) à ce mouvement, en jeûnant deux jours avec les cinq personnes réunies au Centre Martin Luther King (CMLK) à Lausanne pour un jeûne de deux semaines. Avant même que cela puisse se savoir hors de ma famille, des inconnus m'ont téléphoné pour me proposer de participer à la formation d'un petit groupe régional de soutien. Et là comme au CMLK, j'ai rencontré des gens concernés, engagés — et des bonnes tranches!

Ce petit scénario de prise de conscience suivie d'un engagement s'est joué de nombreuses fois, un peu partout dans le monde. Ne serait-ce qu'en Suisse romande, on connaît déjà une vingtaine de «collectifs de soutien».

Qu'en est-il aujourd'hui?

Le «Jeûne pour la vie», a débuté le 6 août 1983 en vue d'obtenir le «gel des armements nucléaires». Il est arrivé à un tournant: après quarante jours, les treize premiers jeûneurs ont recommencé à s'alimenter, considérant que le sacrifice de leur vie serait inutile. Ils estiment en effet avoir obtenu des satisfactions suffisantes à deux niveaux.

D'une part, selon leur propre communiqué: «La tendance des gouvernements en est à souhaiter des négociations de Genève rapides et efficaces... Il y a espoir de dialogue.»

D'autre part: «... un éveil de conscience très vif laisse présager la naissance d'un large mouvement de relais. De nombreuses personnes sont prêtes à s'engager personnellement, soit dans la mise en place de jeûnes-relais de durées illimitées, soit dans toutes sortes d'actions non violentes de leur choix... Ce sont plus que des promesses. Ce sont des engagements...»

Ces engagements vont-ils durer? On le souhaite ardemment.

Quelle forme vont-ils prendre? C'est une question primordiale. En effet, j'ai cru discerner deux tendances chez ceux que j'ai rencontrés. Pour cer-

tains, le goût des actions spectaculaires, se voulant mobilisatrices de foules. Pour les autres, une volonté d'intériorisation, d'approfondissement, de transformation personnelle.

Le «Jeûne pour la vie» est un appel qui s'oppose à la folie d'un monde absurde, où la richesse des uns éclabousse la misère insondable des autres, où notre confort excessif menace de mort nos lacs et nos forêts, où le surarmement atomique fait peser son ombre inquiétante sur la planète.

Si l'on choisit des actions spectaculaires, on utilise les armes mêmes de ce monde absurde... sans en avoir la force. Les actions de ce type sont non seulement condamnées à l'échec, mais encore elles vont dans la même direction que ce contre quoi elles veulent lutter.

Seuls les engagements profondément intériorisés ont un sens. A nous de faire durer cette arme, celle de la «petite voix intérieure» chère à Gandhi.

A. R.

PS. Pour en savoir un peu plus, pour prendre contact, pour obtenir l'adresse d'un «collectif de soutien», téléphoner au CMLK, (021) 32 27 27, permanence assurée au moins le mardi et le mercredi.

Fonds monétaire: l'adhésion à froid

Le temps n'est pas si loin où il n'était question que d'instaurer un nouvel ordre économique mondial. Aujourd'hui, on se contenterait de parvenir à gérer le désordre financier qui règne sur la planète. Le niveau d'endettement de certains pays, qui auraient depuis longtemps fait faillite s'ils étaient constitués en sociétés commerciales, est tel que leurs débiteurs étrangers s'en trouvent ébranlés, et à travers eux la communauté mondiale. Les experts de la finance internationale ont l'habitude du grand jeu, mais craignent l'effet dominos que pourrait déclencher la multiplication des cas d'Etats contraints de cesser leurs paiements.

On connaît la liste des pays les plus lourdement endettés: Brésil, Mexique, Argentine, Pologne, Yougoslavie, Turquie, Corée du Sud, Indonésie, etc. Le service de la dette extérieure grève à lui seul si fortement leur balance des paiements que tout rééquilibrage semble hors d'atteinte. Pour ne rien dire d'un remboursement auquel plus personne n'ose même penser. La succession des échéances représente pour leur ministre des finances et le gouverneur de leur banque centrale des traumatismes à leur ôter le sommeil.

Leurs nuits de veille, ils les passent comme tout débiteur insolvable à tourner et retourner le problème, à la recherche de l'issue salutaire, ou au moins de la combine qui permettra de gagner du temps. A l'échelle internationale, les solutions existent bien sûr, mais toutes fort coûteuses, parce qu'assorties de conditions ou d'effets difficilement acceptables.

En théorie, les pays en difficultés ont trois sources de crédit possibles: les gouvernements des pays industrialisés, les banques commerciales, et les organisations internationales (Fonds monétaire et Banque mondiale). De fait, les pays riches, en mesure de consentir des avances à fonds perdus ou des prêts à des conditions préférentielles, se montrent de plus en plus réticents, préoccupés par leurs propres problèmes économiques et freinés par une opinion publique de moins en moins généreuse. Quant aux banques, elles estiment avoir fait leur part en s'engageant ces dernières années — pas toujours avec la plus grande prudence d'ailleurs; elles ont sans doute passé le montant de leurs prêts par profits et pertes, mais comptent encore fermement sur le paiement des intérêts. Restent les organisations internationales, soit en fait le FMI (Fonds monétaire international), seul en mesure d'apporter une aide financière (et non une assistance à l'investissement comme la Banque mondiale, qui soutient la réalisation de projets, pas la balance des paiements).

LES FRAIS DE L'AUSTÉRITÉ

Les méthodes du FMI sont tristement célèbres: il assortit ses prêts, avantageux certes, de très sévères conditions en matière de politique monétaire et de finances publiques du pays «aidé». Sur le mode «aide-toi et le FMI t'aidera», on impose en clair une politique d'austérité dont toute la population — sauf les riches et les militaires bien entendu — fait durement les frais. Si les «Reaganomics» pèsent lourd sur le quart-monde nord-américain, on imagine ce qu'un tel système peut faire subir aux habitants des favellas et autres bindonvilles du tiers-monde.

La Suisse, qui préfère l'aide bilatérale aux grandes opérations de sauvetage internationales (on aime bien connaître ses pauvres), ne fait pas partie des quelque 140 pays membres du FMI. Le Conseil

fédéral a dit l'an dernier son intention de demander l'adhésion, mais n'a pas encore envoyé aux Chambres de «message» à ce sujet.

UN CLUB FERMÉ

Cet été en revanche, il leur a demandé d'autoriser la Suisse, ou plus précisément la Banque nationale, à faire formellement partie du Groupe des Dix — qui se retrouveraient du coup à Onze. Ce club assez fermé de pays riches, qui réunit pour l'heure huit Etats (USA, Japon, France, Grande-Bretagne, Italie, Canada, Pays-Bas et Belgique) et deux banques centrales (d'Allemagne occidentale et de Suède), procède notamment à la gestion des Accords généraux d'emprunt (AGE).

Ces AGE constituent une sorte de réserve internationale, exprimée en milliards de Droits de tirage spéciaux (DTS), dans laquelle le FMI peut puiser pour financer les prêts qu'il accorde. Au début de cette année, le Groupe des Dix a décidé d'élargir les AGE, d'une part en augmentant de 6,4 à 17 milliards de DTS (env. 38 milliards de francs) les crédits mis à la disposition du FMI, et d'autre part d'étendre le cercle des bénéficiaires des prêts ainsi financés. Jusqu'ici, seuls les membres du Groupe des Dix pouvaient «puiser dans la caisse» des AGE; désormais, ces derniers pourront également, à certaines conditions, servir à refinancer des crédits alloués à d'autres Etats membres du FMI, en particulier à des pays en voie de développement (qui forment le «Groupe des 24» au sein du FMI).

PREMIÈRE ÉTAPE

Ainsi donc, le Conseil fédéral gradue les difficultés: au lieu de proposer directement l'adhésion de la Suisse au FMI, il souhaite son entrée formelle au Club des Dix, aux réunions duquel elle se fait traditionnellement représenter depuis 1964, date d'un accord d'association aux AGE. Autant dire que le débat sur l'adhésion, controversée jusque dans les

milieux bancaires, de la Suisse au Fonds monétaire international se trouve avancé d'une année au moins.

Les organisations tiers-mondistes ne se sont pas laissées prendre de vitesse: dès le 9 septembre, soit tout juste un mois après la publication du «message» relatif à l'adhésion de la Suisse aux AGE, elles se manifestaient ensemble, sous l'égide de la Communauté de Travail des organismes privés d'aide au développement. Exemples à l'appui, elles ont démontré l'immense ambiguïté de «l'aide» aux balances des paiements. Leur faisait écho: la démission du gouverneur de la Banque du Brésil, qui se sentait incapable d'appliquer les conditions posées par le FMI pour la dixième opération de dépannage financier d'un pays considéré comme une terre à miracle il n'y a pas si longtemps encore.

LA GAUCHE ET LES TIERS-MONDISTES

Conscientes de l'impossibilité de faire barrage à la volonté du Conseil fédéral, soutenu par la majorité bourgeoise, les organisations tiers-mondistes réclament l'inscription de la clause du référendum facultatif. Demande relayée par les socialistes. Ainsi, la droite aura possibilité de faire voter sur la Charte sociale européenne, et la gauche sur les AGE. Pas seulement la gauche d'ailleurs: l'extrême droite ne manquera pas de monter dans un si bon train, et de faire basculer le tout (une affaire qui rappelle inmanquablement l'affaire du rejet du crédit à l'IDA, autre organisation émanant du FMI).

Mais il y a d'autres raisons de jeter un regard très critique sur le projet d'adhésion aux AGE: c'est en effet la Banque nationale, et non le Conseil fédéral, qui représentera la Suisse. Voilà qui conforte M. Leutwiler dans son rôle de huitième «Sage». Si l'affaire, énorme puisqu'elle engage 2300 millions de francs à prélever sur les réserves de la BNS, dépendait de l'Economie publique, M. Furgler ne

laisserait pas échapper de si belles occasions de voyager pour aller négocier avec les autres puissances industrielles. Mais les AGE sont affaires de Finances, et dans une moindre mesure de Politique étrangère; les deux départements seront tenus au courant, la BNS l'a promis, et ils se contentent d'avance de cette forme de timide association aux décisions. Si, même à l'intérieur de l'administration, le politique cède la priorité à l'économique et au financier...

Peut-être influencé par les habitudes de discrétion caractéristiques du monde bancaire, le Conseil fédéral aurait sans doute souhaité un débat technique, vite fait mal fait, devant un Conseil national clairsemé par la rigueur du sujet. Tout laisse attendre pour la semaine prochaine une longue discussion, pleine d'émotions et de (bons) sentiments. De quoi secouer l'opinion, ce qui est toujours bon. De quoi aussi conforter les responsables de la BNS dans leur conviction d'experts financiers, purs et durs comme les prêteurs du FMI: le problème est trop compliqué pour être confié aux politiciens.

Il serait intéressant de savoir ce que pense de tout cela un certain M. Edmund Wyss, récemment passé du Parti socialiste à la dissidence bâloise DSP, qui doit à son ancienne appartenance partisane la présidence — rien moins — du Conseil de banque de la BNS.

DETTES

Le précédent mexicain

Plus de 500 milliards de dollars pour la dette extérieure globale des pays en voie de développement non membres de l'Opep.

Plus de 100 milliards de dollars pour la dette extérieure des pays membres de l'Opep.

Plus de 85 milliards d'«engagements extérieurs» pour la seule Europe de l'Est (dont un quart pour la Yougoslavie).

Soit aujourd'hui, en tout cas plus de 750 milliards de dollars de dettes à moyen et long terme, auxquels s'ajoutent plus de 100 milliards de crédits à court terme. Il faut donc compter, pour les seuls pays qui ne sont pas considérés comme économiquement «avancés», près de 900 milliards de dettes. Sur cette base, il n'est pas hardi d'estimer l'endettement international global à quelque 1000 milliards de dollars. A titre de comparaison, la dette publique des Etats-Unis se montait, au 15 avril de cette année, à 1250 milliards de dollars.

L'EMPIRE NORD-AMÉRICAIN

Côté créanciers, tous les spécialistes s'accordent à souligner le rôle déterminant des banques nord-américaines dans l'octroi de crédits aux pays qui se débattent depuis quelques années dans des difficultés financières inextricables. D'après la revue américaine «Fortune» (2.5.1983, citée par la Documentation financière de Hentsch et Cie, fascicule du 24 juin dernier), «c'est à 420 milliards de dollars que s'élèverait l'encours des crédits accordés par l'ensemble des banques occidentales au tiers monde et — accessoirement — aux pays de l'Est. A titre d'exemple, les dix principales banques américaines ont actuellement dans leurs livres un montant global de prêts proche de 40 milliards de dollars à trois pays seulement, le Brésil, le Mexique et le Venezuela. A elle seule, la Citicorp en a pour près de 9 milliards de dollars, ce qui équivaut à 180% de son capital. «Fortune» estime à 135 milliards de dollars les dettes que des pays en voie de développement — pour l'essentiel latino-américains — ont contractées auprès de banques américaines. Cette même revue constate que les

SUITE ET FIN AU VERSO

Le précédent mexicain

neuf plus importantes de ces banques ont, globalement, l'équivalent de quelque 220% de leur capital sous la forme de prêts à des pays en proie à de graves difficultés de paiement de leurs dettes. Les banques européennes ne sont souvent pas mieux loties. C'est ainsi que les quatre grandes banques britanniques (Barclays, National Westminster, Midland et Lloyds) ont actuellement un volume de prêts à l'Amérique latine qui dépasse 12 milliards de livres sterling, soit davantage que leurs capitaux propres, ceux-ci s'élevant à 9,5 milliards de livres au total. En Europe — contrairement aux Etats-Unis où elles y sont obligées — beaucoup de banques répugnent à divulguer l'ampleur de leurs prêts aux pays endettés de l'Est et du tiers monde. On sait cependant que les grandes banques allemandes ont — en sus des pays en voie de développement — consenti pour plusieurs milliards de DM de prêts à des pays de l'Est.»

LES MEILLEURS DÉBITEURS

L'«*Institutional Investor*», une revue spécialisée, publie tous les six mois la liste d'une centaine de pays par ordre décroissant de leur qualité en tant que débiteurs. Quatre pays sont parvenus jusqu'ici à sauvegarder leur place en tête de ce hit-parade: les Etats-Unis, la Suisse, le Japon et l'Allemagne de l'Ouest; mais le Mexique, par exemple, qui était au 23^e rang (sur 100) en mars 1981, s'est retrouvé au 58^e rang en mars 1983 (chute de l'indice de «*crédibilité*» de 71,4 à 36,9 sur 100); une chute vertigineuse pour un Etat qui, il y a seulement deux ans, passait pour un risque à peine moins bon que le Danemark, l'Arabie saoudite ou l'Italie...

Si les ordres de grandeur de cette valse des mil-

liards rendent peut-être le phénomène difficilement appréciable par des non-spécialistes, la rapidité de certains écroulements nationaux, au moins dans leur phase finale peut donner une idée plus nette de l'ampleur de la tâche que serait une réelle mise en ordre du système. Voyez le Mexique!

EN UN PEU PLUS DE DEUX ANS

En 1980, certains experts des grandes banques américaines chargés de scruter le marché des crédits internationaux admettent la possibilité d'une débâcle financière mexicaine. Pratiquement aucun écho... Dès mi-1981 pourtant, des banques internationales donnent un coup de frein à leurs crédits au Mexique, impressionnées par l'ampleur des déficits commerciaux de ce pays. En février 1982, le gouvernement mexicain dévalue le peso de 40%; en avril de la même année, constatant que la dévaluation n'avait en aucune mesure permis d'assainir la situation, il arrête un programme d'urgence en dix-sept points qu'il se révèle incapable de mettre en œuvre. Le 6 août, c'est la mise en place d'un système de taux de changes différencié, l'un fixe (pour le paiement de la dette extérieure), l'autre libre (pour les autres transactions). Six jours plus tard, tous les comptes en dollars sont bloqués auprès des banques mexicaines et les Etats-Unis sont avisés que le Mexique est sur le point de ne plus pouvoir faire face à ses engagements financiers extérieurs. Le 16 août, c'est le début des pourparlers avec le FMI: à la clef, une restructuration d'un moratoire de trois mois sur les paiements. Le 20 août, à New York, grande réunion de la «*communauté*» bancaire financière internationale (représentants de 1000 instituts de crédits répartis dans le monde entier) qui prend acte de la volonté du Mexique de se sortir d'affaire sans passer par la «*solution*» de la banqueroute pure et simple. Le 22 août, le Mexique doit avertir les banques qu'il tente d'obtenir des liquidités auprès des sources «*non traditionnelles*» pour payer ses dettes. Le

1^{er} septembre, le président Lopez Portillo nationalise les système bancaire mexicain et impose le contrôle des changes. Cette mesure ne suffit pas à apaiser les inquiétudes des créanciers et le Mexique doit alors prendre des engagements extrêmement stricts vis-à-vis du FMI afin d'obtenir de ce dernier un prêt d'urgence de 3,9 milliards de dollars, en plus d'une avance de 1,85 milliard de dollars consenties (mi-août) par quelques banques occidentales.

LA TENAILLE

Pour les quatre premiers mois de 1983, le Mexique (le gouvernement a dû s'engager à ramener de 18,5% en 1982 à 8,5% en 1983 le déficit de ses finances publiques), dans le climat d'austérité imposé par le FMI, a enregistré un excédent de 4,38 milliards de dollars de sa balance commerciale, alors qu'en 1982, de janvier à avril, il en était encore à un déficit de 1,74 milliard de dollars. Un premier bilan encourageant, dû, il est vrai, à un recul massif — faute de moyens de paiement! — des importations qui chutent, pour la période considérée, de 6,82 à 2,25 milliards de dollars. Il a fallu un peu plus de deux ans pour que la tenaille financière internationale soit mise en place.

LE POINT DE VUE DE GIL STAUFFER

Choses et autres

Exposition d'astronomie; dessins, schémas, appareils, photos, spectacle avec diapositives. Réactions et questions intéressantes des gens. La plupart d'entre eux découvrent — ou ont oublié, ou ne parviennent pas à saisir vraiment — que la terre est une chose minuscule, microscopique, presque dérisoire, dans l'univers. Oui, difficile de comprendre que ce bout de caillou tiède dans une sauce bleue et

blanche est sans doute le seul, dans un rayon d'une bonne poignée d'années-lumière, à porter une vie grouillante, fragile et têtue, fabuleuse et incompréhensible.

Il nous manque comme la capacité de sentir, de visualiser les ordres de grandeur des faits et des événements qui, quoique admis, connus, prévus, dépassent notre mesure quotidienne du temps et de l'espace.

C'est trop grand, c'est trop loin. Et ça bouge trop. Et il n'y a pas de point de repère, de comparaison. Trop de vide et trop de plein. Même à l'échelle du milliardième, le système solaire... C'est alors l'ordre de grandeur de l'échelle elle-même qui devient insaisissable.

Avec quoi mélanger les nombres et leurs exposants pour apercevoir ce qu'ils définissent? Sans doute est-ce avec les *sentiments*, curieusement, qu'ils s'allient le moins mal: la peur, la joie, la douleur, l'espoir.

En fait, je n'en sais rien.
Presque rien.

Je ne peux regarder l'image de Jupiter que comme une vache qui regarde passer un train.

* * *

Très remarquable émission de «Temps présent», jeudi 15 septembre, à propos d'un petit patron horloger jurassien acculé à la faillite. Certes, beaucoup d'industriels se sont trouvés et se trouvent dans la situation décrite. Mais, pour un patron consciencieux, compétent et d'une rare humanité, combien, parmi les dirigeants de l'horlogerie, de catastrophiques imbéciles?

(Vu, l'autre jour, un patron chômeur dans la boîte duquel j'ai travaillé. Les quatre voitures de sa famille roulaient — il avait l'honnêteté de le dire — sur le compte de l'usine.)

* * *

Me suis laissé dire que les télévisions francophones cherchent un scénario qui soit une sorte d'équivalent européen de «Dallas» — si possible un peu moins débile — pour une co-production d'envergure.

(J'aurais bien une idée, avec une libre adaptation

de «Heidi», par exemple, finissant par épouser, après de passionnantes aventures informatico-érotico-automobilistico-écologico-onusiennes, un conseiller fédéral. Mais je crains que ça manque un peu de décadence pétrolière. On pourrait toujours introduire un peu de pluies acides, de menace soviétique et d'énergie solaire, pour corser un brin, au besoin. Ou de l'horlogerie japonaise envahissante. Ou un peu d'aide au tiers-monde pour l'épisode «Heidi, infirmière au Tchad».)

* * *

Reçu d'une connaissance, conservateur de musée, un texte hautement intéressant à propos de la conservation des photographies, tiré du numéro de juin 1983 de «Curator - Quarterly publication of the American Museum of natural history». Volume 26, N° 2. On y trouve tout ce qu'il faut, dont une longue bibliographie.

Bien le bonjour chez vous.

G. S.

PS. C'est l'automne. N'oubliez pas votre cure d'élixir de salsepareille.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Etre calife à la place du calife

Je ne résiste pas au plaisir de recopier ici une page de Saint-Simon, où il rapporte les différentes réactions de la Cour à l'annonce de la mort de Monseigneur, autrement dit le Grand Dauphin, autrement dit le fils de Louis XIV, décédé brusquement en 1711, quatre ans avant son père — avec les déceptions de ceux qui attendaient de le voir monter sur le trône, et les espoirs de ceux qui misaient au contraire sur le *petit-fils*, le duc de Bourgogne, qui mourra malheureusement l'année suivante, 1712. Il n'est pas interdit de penser que certaines successions suscitent des scènes semblables aujourd'hui...

«Il faut avouer que, pour qui est bien au fait de la carte intime d'une cour, les premiers spectacles

d'événements rares de cette nature, si intéressante à tant de divers égards, sont d'une satisfaction extrême: chaque visage vous rappelle les soins, les intrigues, les sueurs employées à l'avancement des fortunes, à la formation, à la force des cabales, les adresses à se maintenir et à en écarter d'autres, les moyens de toute espèce mis en œuvre pour cela, les liaisons plus ou moins avancées, les éloignements, les froideurs, les haines, les mauvais offices, les manèges, les avances, les ménagements, les petites, les bassesses de chacun, le déconcertement des uns au milieu de leur chemin, au milieu ou au comble de leurs espérances, la stupeur de ceux qui en jouissaient en plein, le poids donné du même coup à leurs contraires et à la cabale opposée, la vertu du ressort qui pousse dans cet instant les menées et leurs concerts à bien, la satisfaction extrême et inespérée de ceux-là, et j'en étais des plus avant, la rage qu'en conçoivent les autres, leur embarras et leur dépit à la cacher. La promptitude des yeux à voler partout en sondant les âmes, à la faveur de ce premier trouble de surprise et de dérangement subit, la combinaison de tout ce qu'on y remarque, l'étonnement de ne pas trouver ce qu'on avait cru de quelques-uns, faute de cœur ou d'assez d'esprit en eux, et plus en d'autres qu'on n'avait pensé, tout cet amas d'objets vifs et de choses si importantes forme un plaisir à qui le sait prendre qui (...) est un des plus grands dont on puisse jouir dans une cour (...)

»M^{me} de Saint-Simon et moi, au sortir de chez M. et M^{me} la duchesse de Berry, nous fûmes encore deux heures ensemble. La raison plutôt que le besoin nous fit coucher, mais avec si peu de sommeil qu'à sept heures du matin j'étais debout.»

Et ces derniers mots, qui sont extraordinaires: «Mais il faut l'avouer, de telles insomnies sont douces, et de tels réveils savoureux.»!

Je parlais dans mon dernier carnet du problème politique numéro un de notre temps, et de cette lotion capillaire qui nous fait si cruellement défaut... Après tout, je me suis trompé, peut-être, et le problème en question est sans doute de tous les temps et de tous les lieux!

J. C.

Même pas à titre symbolique

La Confédération renonce à participer au capital social d'Asuag; elle abandonne ce qui lui reste de la peau de chagrin.

De 30% du capital-actions, elle ne détenait plus, n'ayant pas souscrit aux augmentations, mais ayant subi les réductions, que le 0,2%. Ce 0,2% est, paraît-il, de trop. Elle aliène. C'est ce que le Conseil fédéral propose aux Chambres.

M. Kellerhals, directeur général de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH), a commenté pour l'Agence télégraphique suisse (ATS). Cette décision, a-t-il dit, correspond «fondamentalement à l'ordre économique suisse qui veut que les autorités, et plus particulièrement la Confédération, n'aient pas de participation financière dans le secteur privé».

0,2% troublait notre «ordre». Mais en 1931, quand l'Etat fédéral risquait 30% du capital de l'Asuag, avec des actions payées mille fois leur valeur nominale, quel «désordre». On ne se souvient pas pourtant que les patrons horlogers s'en plaignirent. La doctrine, depuis, s'est purifiée. Progrès!

La reprise par les banques commerciales suisses du géant de l'horlogerie suisse et la fusion de l'Asuag et de la Ssih pose, n'en déplaise, des questions de principe pour notre ordre économique.

Est-il conforme aux règles de l'ordre suisse que les banquiers, dont le métier est de prêter, deviennent propriétaires d'une industrie, vitale pour toute une région, celle de l'arc jurassien?

Cette question, qui n'est pas impertinente, personne ne veut la poser, chacun étant intimidé par l'ampleur de l'investissement de sauvetage consenti: plusieurs centaines de millions (ils seront, pourtant, en une année, amortis au bilan des banques, au titre de participations douteuses!).

Les responsabilités des nouveaux propriétaires, les banquiers, sont lourdes. Elles concernent l'emploi, les syndicats, l'avenir d'une région. Elles concernent, pour parler ordre économique suisse, les relations avec les autres industriels de l'horlogerie suisse, face à ce géant, à la fois concurrent et fournisseur. Pour ceux qui connaîtront des difficultés (il y en aura notamment dans la montre moyenne), comment les banques intéressées respecteront-elles l'égalité de traitement? Seront-elles sans pitié en tant que créancières? Offriront-elles des possibilités de rachat en tant que propriétaires d'un trust puissant?

Ces considérations et ces difficultés auraient dû pousser les banques à tenter le sauvetage et même à l'imposer sous une autre forme que la prise de possession de la majorité du capital-actions.

Les choses étant ce qu'elles sont, il est important que la Confédération continue à jouer de l'intérieur un rôle de présence et d'observation. Certes, avec son 0,2%, son poids est dérisoire. En fait, il

EN BREF

Si on fait confiance au «Monde» (28.8.) le réseau de télévision par câble de Biarritz propose les programmes de cinq chaînes de télévision non françaises, en plus de l'offre française; surprenant: le programme en allemand est suisse (DRS).

* * *

Il y a 65 sortes de jeu de jass en Suisse dont «le bolchévick», le «Molotow», le «cinq cents» et le «jass impérial de Nidwald». C'est le créateur du championnat suisse de jass, Gottfried Egg, qui a fait cette découverte. Notons tout de même que la manière la plus courante de jouer, pour laquelle il existait trois règlements, est aujourd'hui coiffée par un règlement unique qui devrait faciliter l'exercice de notre «sport national».

* * *

D'un jour à l'autre le quotidien catholique soleurois «Solothurner Nachrichten» a dû abandonner

faudrait proposer non pas l'abandon des actions, mais leur renforcement par souscription nouvelle. La concentration du pouvoir économique appelle des contre-pouvoirs.

Contre-pouvoirs qui devraient être le fait des syndicats. Ils se taisent, par faiblesse, ou parce qu'ils pensent que ce serait malséant et preuve d'ingratitude que de contrarier les sauveteurs.

Contre-pouvoirs qui devraient être le fait de la Confédération et des cantons, au nom de l'équilibre national et de l'intérêt régional.

En 1931 et 1937, la Confédération intervenait en force et simultanément les syndicats faisaient franchir un pas important à la politique contractuelle! Aujourd'hui, la Confédération s'efface et les syndicats sont muets.

Les 600 000 francs, valeur des actions Asuag, posent donc une question essentielle, une question de principe.

Y aura-t-il aux Chambres débat sur ce nouvel ordre économique?

A. G.

son titre pour devenir l'édition soleuroise du quotidien lucernois «Vaterland».

* * *

L'Action nationale compte gagner deux sièges à Zurich où elle en a un et conquérir sur le plan national les cinq mandats qui lui permettront de constituer un groupe autonome pour la prochaine législature.

MOTS DE PASSE

Ceinture

La solitude d'un coureur de foi
marque d'un poids
sa chasteté redondante:
— Duos habet, et bene pendentes.

Hélène Bezençon